

Conflit Onep/Total Gabon

Les premiers fruits de la médiation du gouvernement

RAD
Port-Gentil/Gabon

Quatre des six employés licenciés par le géant pétrolier, à la suite d'un mouvement de grève il y a environ 4 mois, ont été réembauchés. Les négociations se poursuivent, toutefois, en vue de réintégrer les deux autres.

Le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, Pascal Houangni Ambourou, a échangé, hier pendant près de deux heures, au siège du syndicat, avec le bureau directeur de l'Organisation nationale des employés du pétrole (ONEP).

Sollicité, par cette organisation syndicale en vue d'assurer la médiation

entre elle et la société pétrolière Total Gabon, au plus fort de la crise qui les divise, - à l'origine du licenciement de 6 grévistes par le géant pétrolier -, le membre du gouvernement a fait le point à Sylvain Mayabi Bine (président de l'Onep) et ses pairs sur l'avancement des négociations. Le résultat attendu étant la réintégration des salariés remerciés. « J'ai envoyé les conclusions de ma démarche auprès du ministre du Travail, mon collègue, afin qu'il puisse initier les discussions avec Total-Gabon, de sorte que ses agents mis à la porte puissent être réinsérés au sein de l'entreprise, conformément à la décision des juges », a déclaré le ministre du Pétrole à sa sortie, indiquant que la démarche



Photo : Julie Nguimbi

Echange entre le ministre du Pétrole et le Bureau de l'ONEP hier à Port-Gentil.

est "partiellement satisfaisante", puisque quatre des six employés ont déjà repris le travail. Il a, de ce fait, exprimé la satisfaction du gouvernement. Selon lui, l'Onep a rappelé, à cette occasion, que le

postulat de sa démarche reste la réinsertion des six agents. Qu'en l'espèce, leur satisfaction n'est que partielle tant que les deux autres sont toujours en situation de licenciement. « De 0 à 4 agents repris, je

peux affirmer que nous sommes sur la bonne voie, sauf qu'il reste encore quelques mètres à parcourir. Nous sollicitons des médiateurs que ce chemin soit réduit avec l'intégration des six salariés licenciés. Nous appelons Total Gabon à comprendre l'enjeu de cette réinsertion par rapport au climat social dans le secteur pétrolier », a confié Sylvain Mayabi Bine.

Quoiqu'il en soit, Pascal Houangni Ambourou a exhorté le bureau de l'Onep à « garder ce lien social fort avec le gouvernement, l'industrie pétrolière et l'Onep. » Parce que, a-t-il soutenu, « c'est seulement ensemble que nous trouverons des solutions dans un secteur qui a fortement besoin d'un climat apaisé. »

Au demeurant, il a mis à profit l'occasion de cette rencontre pour informer le syndicat d'un projet en cours, celui de faire venir des investissements directs au Gabon, à travers la révision du Code des hydrocarbures. « Notre passage à Cape-Town en Afrique du Sud nous a montré la volonté du secteur pétrolier de venir explorer notre bassin sédimentaire en offshore profond », a-t-il affirmé.

L'Onep, a-t-on appris, est attendue dans les prochains jours à Libreville, pour assister à la présentation du nouveau Code des hydrocarbures. Il pourrait orienter le gouvernement dans les choix importants à opérer pour la République. Surtout pour les salariés gabonais.

Droits de l'enfant

La Commission provinciale sur les fonds baptismaux

FAE
Port-Gentil/Gabon

La réunion a eu pour cadre le service provincial de la Famille. Pendant deux jours, à l'initiative de l'association Arc-En-Ciel, Mme Sylvie Balle et une dizaine d'associations et ONG portgentillaises ont planché sur cette problématique.



Photo : Sidonie Ambonguilla

Une phase du brainstorming.

FIXER les priorités relatives à la protection des droits de l'enfant, tout en contribuant à l'élaboration d'un plan national portant protection des enfants, sont autant d'objectifs poursuivis par les organisations de la société civile spécialisées dans les questions des droits de l'enfant. Nombre d'entre elles se sont retrouvées, le week-end dernier à Port-Gentil, aux fins de débattre de cette problématique et, au

final, mettre en place une commission provinciale. Un exercice de brainstorming au terme duquel les participants ont, dans un premier temps, eu à identifier les différentes situations ou facteurs : démission parentale, absence de structures de loisir, influence néfaste des médias, déstructuration du noyau familial, mauvais comportements, exploitation des enfants, abus

sexuels, non-scolarisation, non-prise en charge de l'enfant handicapé, absence d'état-civil, violences en milieu scolaire. Sans oublier la délinquance juvénile, la pauvreté, l'alcoolisme et la consommation des stupéfiants ou encore l'absence de prise en charge psychiatrique. Autant des maux empêchant le bon épanouissement des enfants. Maillon vulnérable de la société.



Photo : Sidonie Ambonguilla

Photo de famille au terme du conclave.

Il a fallu ensuite, pour chaque problématique identifiée, proposer des pistes de sortie. Pour cela, les participants pensent qu'il faut encourager la "responsabilité parentale", "rendre l'influence des médias plus positive", "travailler à la cohésion familiale", "redonner la place qui leur revient aux valeurs culturelles, morales et humaines", "promouvoir la sexualité responsable et le

respect de l'autre", "scolariser tous les enfants dans une école pacifiée et sécurisante" et faire en sorte qu'ils bénéficient de la "reconnaissance juridique". Enfin, "faire que la jeunesse soit saine, responsable et puisse bénéficier des structures de loisirs".

Pour chacune de ces solutions, ces associations ont identifié les missions qui sont dévolues aux organisations de la société civile,

celles qui échoient à l'Etat et celles qui seront du ressort des institutions internationales.

Les participants ont décidé, pour la prochaine étape, d'« élaborer des plans d'action sectoriels qui constitueront le plan d'action national portant protection des enfants. » L'initiative qui a commencé à Libreville est d'ailleurs appelée à se poursuivre dans les villes où seront inaugurés des points d'information sur les droits de l'enfant.

Pour rappel, la création des points d'information sur les droits de l'enfant s'inscrit dans le cadre d'un projet initié par l'association Arc-En-Ciel, appuyé par l'Union européenne, intitulé "Oui, je m'engage à protéger nos enfants, pour une participation citoyenne dans la politique de protection sociale et de bonne gouvernance au Gabon".

Transport fluvial/Desserte Port-Gentil-Lambaréné

Les limites des particuliers

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

APRÈS l'arrêt, des suites d'une panne, du navire "Georges Rawiri", propriété de la Compagnie nationale de navigation intérieure et internationale (CNNII), assurant naguère la desserte Port-Gentil-Lambaréné, plus aucun outil digne de ce nom n'assure le transport fluvial des passagers et des marchandises entre ces deux chefs-lieux de provinces.



Photo : Julie Nguimbi

Faute de navire, les particuliers ont fait main basse sur le secteur du transport fluvial.

La nature ayant horreur du vide, des particuliers, propriétaires d'embarcations comme "Mabiayi", "Popoye", "Saint Raphaël", "Obory", "Onangue", etc., se

sont engouffrés... dans la brèche. Ils ont désormais fait main basse sur ce secteur florissant. A en juger par la fréquence soutenue du trafic au quotidien

entre ces deux localités. Mais, leurs embarcations, trop petites, ne peuvent transporter que des passagers et quelques vivres comme la banane. D'où les



Photo : Julie Nguimbi

Une des embarcations assurant la desserte Port-Gentil-Lambaréné.

regrets nourris. L'absence d'un "vrai" navire comme le "Georges Rawiri" ou "Azingo"... est une épine dans le pied de plusieurs voyageurs qui, à l'époque

de ces deux gros porteurs, assureraient le transport de leurs véhicules entre Port-Gentil et Lambaréné. Et vice versa. Seulement, cette époque

est si lointaine. Puisqu'il faut désormais faire un grand détour par Libreville. Ce que déplore Michel Mikala, originaire de la Nyanga, qui n'entend pas faire ce grand détour pour se rendre à Tchibanga. « Moi aussi, depuis que le dernier navire de la CNNII a cessé le trafic entre Port-Gentil et Lambaréné, je ne vais plus en vacances avec ma voiture, parce que j'évite le long détour de Libreville avant de regagner ma terre natale de Lémbamba dans la Ngounié » a renchéri une autre Portgentillaise. Il est peut-être temps que l'Etat pense à remettre un navire capable d'assurer la desserte Port-Gentil-Lambaréné.